

## Joyeuses fêtes

Madame, Monsieur,

Durant l'année écoulée, les élus et les personnels se sont attachés à maintenir et développer les services au profit de la population et du territoire.

À l'heure des contraintes budgétaires et réglementaires et des besoins de nos concitoyens, la CCTVV doit faire preuve d'ambition et de solidarité pour assumer pleinement ses compétences.

Optimiser, rationaliser, faire toujours plus : le défi est conséquent.

Le défi est d'autant plus conséquent que la CCTVV n'a pas la maîtrise totale de ses recettes (fluctuations des rentrées fiscales et des dotations) mais doit assurer nombre de dépenses imposées par l'État ou nécessaires à nos partenaires qui n'ont pas d'autres moyens de se financer.

Face à ces contraintes, la CCTVV continue de mener une politique volontariste d'investissement engagée depuis le début sur l'ensemble du territoire.

Notre collectivité ne peut pas tout faire mais elle doit accompagner, animer, faciliter, en particulier dans le domaine économique où il faut sans doute se mobiliser plus et mutualiser les ressources locales pour apporter des réponses nouvelles ne relevant pas de la seule action publique ou de l'économie traditionnelle. Dans ce domaine comme dans d'autres, il faut se fixer un cap pour être prêt à tirer partie des opportunités et des rencontres avec des porteurs de projets.

Christian PIMBERT

*Président de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne*

### AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE



**MIEUX  
chez moi**

**DES CONSEILS TECHNIQUES  
ET ADMINISTRATIFS POUR  
AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT**  
**DES AIDES FINANCIÈRES  
POUR RÉALISER VOS TRAVAUX**

**07 55 59 31 65**  
pointinfohabitat@cc-tvv.fr



**SOIHA**  
SOLUTIONS POUR L'HABITAT

APPLICATION MOBILE CITYKOMI®

### SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA CCTVV

EN DIRECT SUR VOTRE  
SMARTPHONE



Téléchargez  
l'application  
citykomi®  
et flashez ce code



**GRATUIT ET 100% ANONYME,  
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER**

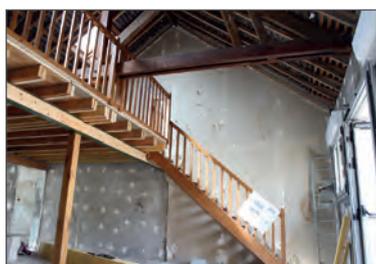
## ACTUALITÉS

Plusieurs chantiers sont en cours de réalisation sur le territoire de la CCTVV :

### SERVICES AU PUBLIC MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE SAINT-ÉPAIN

La Communauté de communes poursuit sa politique de maillage du territoire de services à la population. En effet les travaux du cabinet satellite de la Maison de Santé pluridisciplinaire de Sainte-Maure-de-Touraine ont débuté à Saint-Épain, après des contretemps liés aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France. En plein cœur du village, cet équipement comprendra un cabinet pouvant accueillir jusqu'à 3 médecins généralistes, 1 local infirmier, 1 local d'urgence et 1 extension possible pour l'accueil d'un autre praticien. L'ouverture est envisagée pour la fin d'année 2019.

### ENFANCE JEUNESSE COCCINELLE VA BIENTÔT ROUVRIRE SES PORTES À L'ILE BOUCHARD



Les travaux d'extension et de réhabilitation des locaux du multi-accueil Coccinelle avancent !

Un projet ambitieux qui a nécessité, en janvier 2018, le déménagement de l'association dans

l'ancienne école de Sazilly (locaux mis à disposition gracieusement par la commune).

En janvier 2019, l'association pourra réintégrer les locaux de l'Île-Bouchard, un espace agrandi et complètement réaménagé qui permettra d'accueillir 20 enfants et proposera 2 places d'urgence. Le fait de rassembler deux bâtiments pour n'en faire qu'un n'a pas été sans surprise au moment de la démolition mais Max Delaleu, Vice-Président en charge de l'enfance jeunesse, précise que « même si la construction d'un bâtiment neuf aurait été plus simple et pas nécessairement plus onéreuse, pour les élus communautaires, il était important de conserver le multi-accueil sur l'île, point central de la commune et à proximité des écoles ».

### CCTVV CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement (CODEV) s'est réuni le 11 septembre dernier pour élire les membres de son bureau. Ont été élus :

- Mme Natacha DECOURT, présidente ;
- M. Hervé PLOQUIN, M. Alexandre GIBAUT, M. Philippe GUILBERT, M. Bernard CADU, Mme Julie LEDUC, vices-président(e)s.

Instance de démocratie participative, le CODEV est une assemblée constituée de membres bénévoles issus de la société civile. Force de proposition et de consultation, le Conseil de développement s'efforce d'apporter une expertise citoyenne sur les orientations majeures des politiques locales.

### CCTVV UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

En remplacement de Noëlle Belamy qui a fait valoir ses droits à la retraite, Perrine Mansion-Berjon a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services de la CCTVV courant juillet. En provenance de l'Ain où elle a exercé en tant que DGS de la Communauté de communes de Saint-Trivier-de-Courtes puis Directrice Pôle territorial de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, la Touraine ne lui est pas inconnue puisqu'elle y a fait une partie de ses études.



Bienvenue à elle ainsi qu'à sa famille sur le territoire de la CCTVV.

### SAISON CULTURELLE CALICOT

Ouvrez l'œil ! Nos banderoles fleuriront « dans votre commune » quelques semaines avant les spectacles de la saison culturelle...



### PLUi

Retrouvez la lettre d'information n° 1 du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) du territoire de la CCTVV en téléchargement sur notre site Internet [www.cc-tvv.fr](http://www.cc-tvv.fr).



### COVOITURAGE / TOURAINE OUEST EMPLOI

Inédit sur le territoire, en janvier 2019, Touraine Ouest Emploi lance une plateforme de covoiturage locale en ligne sur internet à destination des salariés, des demandeurs d'emplois et des apprentis.

Touraine Ouest Covoiturage vous permettra de diminuer vos dépenses de transports et d'ouvrir à tous la possibilité de se rendre en stage, en formation ou à son travail. Économique, solidaire et convivial, cette communauté est une nouvelle réponse pour vos déplacements du quotidien, alors roulons ensemble.

## ALSH 3/11 ANS, LE SERVICE S'ADAPTE AUX BESOINS DES FAMILLES !

Depuis la rentrée de septembre 2018, la majorité des écoles présentes sur le territoire de la CCTVW fonctionnent sur la semaine de 4 jours. Seules les communes de Sainte-Maure, Champigny-sur-Veude, Marigny-Marmande et le RPI\* Noyant / Trogues ont maintenu la semaine de 4,5 jours.

Cette évolution a eu un impact sur :

- le fonctionnement des ALSH de l'Île-Bouchard et Nouâtre avec le retour à l'ouverture en journée complète ;
- l'organisation de la vie familiale, aussi plusieurs familles ont sollicité la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs le mercredi en demi-journée.

En réponse à la demande des familles, lors de la séance plénière du 26 novembre dernier, les élus communautaires ont voté favorablement pour la mise en place de cette nouvelle possibilité d'inscription.

Désormais le mercredi, en périodes scolaires, les parents peuvent inscrire leur(s) enfant(s) sur les accueils de loisirs 3/11 ans de Chaveignes, l'Île-Bouchard, Nouâtre et Saint-Épain, à la journée de 7h30 à 18h30 ou à la demi-journée, sans repas, sur les horaires suivants : 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30.

Sur les accueils de loisirs 3/11 ans de Sainte-Maure, les familles peuvent toujours inscrire leur(s) enfant(s) de 11h30 à 18h30 mais aussi de 13h30 à 18h30.

\* Regroupement Pédagogique Intercommunal

## TARIFS DES ACCUELS DE LOISIRS 3/11 ANS

- Le tarif est calculé en fonction de vos revenus avec l'application d'un taux d'effort de 1% ;
- La journée coûte de 3,50 € à 14 € 50 ;
- La demi-journée (sans repas) : 45% du tarif journée, soit de 1,58 € à 6,53 €.

Exemple : Si votre quotient familial\* est de 845 :

La journée vous coûtera 8,45 € (845 x 0,01)

La demi-journée (sans repas) vous coûtera 3,80 € (8,45 € x 0,45)

\* Votre quotient familial vous est communiqué par la CAF ou la MSA.

## VOS ACCUELS DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Les accueils de loisirs 3/11 ans et l'accueil ados (11/14 ans) sont ouverts du 2 au 4 janvier 2019.



Renseignements : 02 47 65 63 15 / [secretariat-sej@cc-tv.fr](mailto:secretariat-sej@cc-tv.fr)

Les plannings d'animation et les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site de la collectivité : [www.cc-tv.fr](http://www.cc-tv.fr)

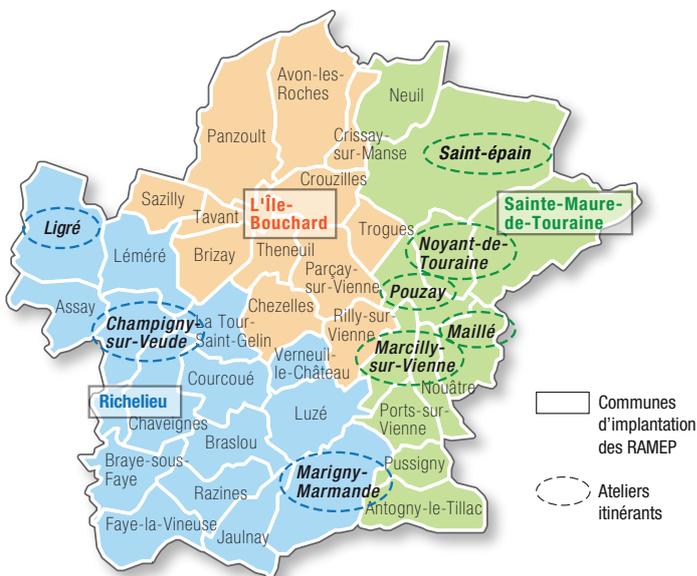
## PARENTS, FUTURS PARENTS

- Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?
- Vous souhaitez employer un(e) assistant(e) maternel(le) ?
- Vous avez envie de partager un moment d'éveil différent du quotidien avec votre enfant ?
- Envie de rencontrer d'autres parents ?

Les 3 Relais Assistants Maternels, Enfants, Parents présents sur le territoire de la CCTVW sont là pour vous !

Service gratuit et de proximité pour vous renseigner sur les modes de garde, vous communiquer la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, vous accompagner dans vos démarches de parents employeurs, vous accompagner dans votre rôle de parent... ou simplement vous permettre de participer aux ateliers d'éveil proposés sur le

territoire (planning d'animation disponible sur le site internet de la CCTVW [www.cc-tv.fr](http://www.cc-tv.fr))



### RAM de L'Île-Bouchard

25 rue des quatre vents – 37220 L'Île-Bouchard  
Tél.: 02 47 95 76 78 – [ram-bouchardais@cc-tv.fr](mailto:ram-bouchardais@cc-tv.fr)

### RAM de Richelieu

3 bis avenue du Québec – 37120 Richelieu  
Tél.: 02 47 58 19 70 – [ram.crichelieu@gmail.com](mailto:ram.crichelieu@gmail.com)

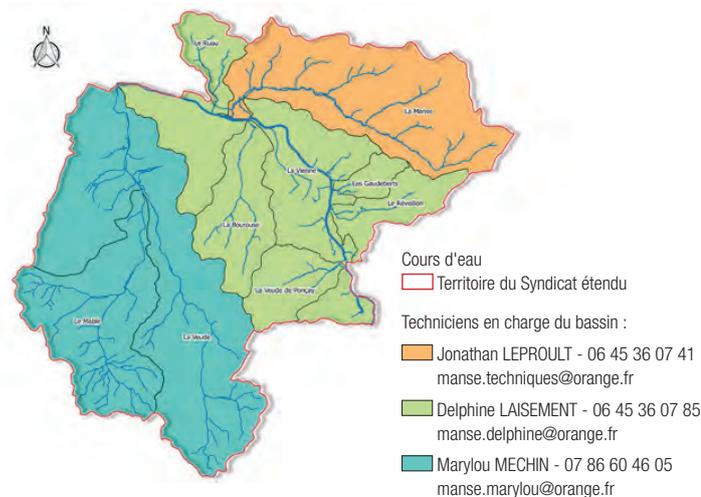
### RAM de Sainte-Maure-de-Touraine

Rue du Veau d'or – 37800 Sainte-Maure-de-Touraine  
Tél.: 02 47 72 00 04 – [ram-saintemaure@cc-tv.fr](mailto:ram-saintemaure@cc-tv.fr)

## LE SYNDICAT DE LA MANSE ÉTENDU : ACTEUR CLÉ POUR LES COURS D'EAU DE NOTRE TERRITOIRE !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI) de la CCTVV est assurée par le Syndicat de la Manse étendu.

En effet, le Syndicat de la Manse, devenu Syndicat de la Manse étendu est à présent compétent sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. La principale mission du syndicat est de restaurer les cours d'eau afin qu'ils retrouvent une bonne qualité d'eau et des espèces sensibles. Pour mener à bien ce travail sur l'ensemble du nouveau territoire, une technicienne vient d'être recrutée afin de renforcer l'équipe et une nouvelle responsabilité géographique des techniciens a vu le jour :



Pour un projet, un conseil ou un simple avis, les techniciens sont à votre écoute et peuvent, à la demande des élus, riverains ou agriculteurs, se rendre sur place si cela le nécessite.

En termes de programme d'actions, pour les cours d'eau de la Manse et du Ruau, un nouveau programme pour 2020-2025 est en cours de finalisation. Sur le Réveillon, la première tranche de travaux a été engagée en 2018 et sera suivie de quatre autres tranches jusqu'à 2022.

Sur tous les autres cours d'eau, une étude complète et transversale se déroulera sur l'ensemble de l'année 2019 afin de composer un programme d'actions ambitieux, dont les premières actions seront réalisées dès l'horizon 2021.

N'hésitez pas à venir participer aux prochaines rencontres :

- Présentation de l'étude sur les « nouveaux cours d'eau » :
  - le vendredi 12 avril 2019 à la salle des fêtes de Luzé à partir de 10h00
  - le vendredi 26 avril 2019 à la salle des fêtes de Champigny-sur-Veude à partir de 18h30
- Présentation des actions sur les cours d'eau de la Manse et du Ruau (2020-2025) :
  - le mercredi 18 septembre 2019 à la salle des fêtes de Saint-Épain à partir de 18h30.

Un exemple de réalisation d'aménagements et arasement d'obstacles (seuils) pour reconnecter les milieux amont et aval et favoriser de meilleures continuités piscicole et sédimentaire (réalisés en 2018) :



Ruisseau de la Milletière - Saint-Épain

## EMPLOI

### TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : Notre Territoire est candidat !

C'est au mois de juillet 2018 que la Communauté de communes Touraine Val de Vienne a voté la décision d'adhérer à l'Association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Cette adhésion marque le début d'un processus qui permettra, nous l'espérons, d'être éligible à l'habilitation de notre territoire lors de l'élargissement de l'expérimentation prévu en 2019.

Cette expérimentation est d'ores et déjà en marche sur 10 premiers territoires depuis le début de l'année 2017. À ce jour, les 10 territoires ont tous vu leur niveau d'activité et d'embauche augmenter de façon très significative, abaissant le taux de chômage de longue durée de 9 à 3% pour certains d'entre eux.

Bien qu'étant encore au niveau de l'expérimentation, le territoire Touraine Val de Loire veut faire le pari que les mêmes objectifs de baisse du chômage peuvent être atteints dans son périmètre avec cette démarche innovante et inédite en région Centre - Val de Loire

Les principes peuvent paraître inhabituels mais sont très simples et leur mise en place est tributaire de la motivation et de l'énergie déployée par les bénévoles qui se regroupent autour de ce projet qui allie économie, emploi et solidarité sur un territoire.

Que nous soyons en recherche d'emploi, bénévole, retraité, entrepreneur... soyons tous unis derrière cette candidature de notre territoire pour faire de nos villages des foyers d'emplois, des viviers d'activités innovantes au service de toute la population et de ses acteurs économiques.

Ce projet est porté par la future Entreprise à But d'Emploi ACTYVAL au 23 rue des Quatre Vents à L'Île-Bouchard. Permanence : le mercredi de 11h à 12h.

Pour en savoir plus sur la démarche : [www.tzcltd.fr](http://www.tzcltd.fr) ou adressez un mail à [contact@actyval.fr](mailto:contact@actyval.fr)

## BILAN DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Si la région bénéficie d'un rôle de chef de file en matière de développement économique, c'est également une compétence exercée à l'échelon des intercommunalités. Il s'agit d'une compétence obligatoire pour ces dernières. Aussi, la CCTVW a souhaité jouer un rôle pro-actif en la matière en allant au-delà des attributions

«classiques» (création-gestion-entretien des zones d'activités...) et en mettant en place des outils de soutien aux projets : aides à l'immobilier d'entreprises et aides directes aux TPE. Cette fin d'année est l'occasion de dresser un bilan des accompagnements communautaires assurés sur 2018.



### ▶ AIDES À L'IMMOBILIER

- 84 308 €** de subventions attribuées ;
- 4** projets soutenus ;
- 3 872 m<sup>2</sup>** de surface construite ;
- 9** emplois créés ou pérennisés ;
- 120 000 €** d'aides attribuées par le Conseil régional et le Conseil départemental grâce aux partenariats mis en place avec la CCTVW.



### ▶ AIDES DIRECTES AUX TPE (Très Petite Entreprise)

- 31 482 €** de subventions attribuées ;
- 9** projets soutenus (3 en création / 3 en reprise / 4 en développement) ;
- 5** emplois créés.



### ▶ PARTICIPATION AUX PRÊTS ITC (Initiative Touraine Chinoise)

- 12 025 €** de participations attribuées à Initiative Touraine Chinoise (ITC) ;
- 11** projets soutenus (4 en création / 5 en reprise / 2 en développement) ;
- 13** emplois créés ou pérennisés ;
- 92 500 €** de prêts à taux zéro accordés par ITC.

## LA ZRR, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE !

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent à l'échelle nationale un ensemble de communes reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique. L'objectif de ces zones est de favoriser le développement de ces territoires ruraux. Dans ce but, des **aides fiscales et sociales** viennent soutenir la création ou la reprise d'entreprise. **Toutes les communes de la CCTVW bénéficient de ce classement.**

Les exonérations peuvent être de quatre ordres :

- ▶ **Exonération d'impôt sur les bénéfices** : cette disposition peut concerner les entreprises créées ou reprises. **L'exonération est totale pendant 5 ans puis dégressive sur les 3 années suivantes.**
- ▶ **Exonération de contribution économique et territoriale (CET)** : cette disposition peut concerner les extensions ou créations, reconversions, ou reprises d'établissements exerçant des activités industrielles ou de recherche scientifique et technique, ainsi que les créations ou reprises d'activités commerciales, artisanales ou libérales. L'entreprise est exonérée sur l'ensemble de la CET (CFE\* et CVAE\*\*) sur **5 ans maximum.**
- ▶ **Exonération d'impôt de taxe foncière et taxe d'habitation** : cette disposition ne concerne que les **activités d'hébergement** (gîtes, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, certains hôtels).

- ▶ **Exonération de cotisations sociales** : sont concernées toutes les entreprises à l'exclusion de certaines activités (construction automobile et navale, sidérurgie, transports routiers de marchandises...). L'exonération de charges patronales s'applique pour les **embauches effectuées jusqu'au 50<sup>e</sup> salarié**. Il s'agit des salariés dont l'embauche a pour effet de faire croître l'effectif déjà employé dans l'entreprise (CDI, CDD d'au moins 12 mois, à temps plein ou partiel). L'exonération est **possible pendant 12 mois** et porte sur les assurances maladie (maladie-maternité, invalidité, décès, assurance vieillesse) et les allocations familiales. **L'exonération est totale jusqu'à 1,5 fois le Smic et dégressive entre 1,5 et 2,4 Smic.**



Si l'entreprise remplit les conditions nécessaires, ces exonérations sont soit automatiques, soit nécessitent des **démarches particulières auprès de l'administration fiscale**. Demandez conseils auprès de votre cabinet comptable. Retrouvez plus de détails sur le site [www.cc-tv.fr](http://www.cc-tv.fr) (rubrique « Aides aux entreprises »).

\*Cotisation financière des entreprises \*\*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

## LE POINT INFO HABITAT A OUVERT SES PORTES !

Lundi 17 septembre, le nouveau service communautaire dédié à l'habitat a ouvert ses portes et accueilli son premier flot de visiteurs pour un démarrage de bon augure.

Alexis DUPUET conseiller de Soliha Indre-et-Loire reçoit sans rendez-vous toute personne souhaitant obtenir des conseils techniques pour réaliser des travaux dans son logement, mais aussi en réduire la facture énergétique. Il informe également sur les aides financières (l'OPAH\* « Mieux Chez Moi », aides de l'ANAH\*\*, prêt à taux 0%, Certificat d'Economie d'Energie ...) mobilisables pour les travaux de rénovation et d'adaptation. Plus largement, le conseiller du Point Info Habitat répond aux diverses demandes et oriente tout public vers les différents partenaires et acteurs du logement pour satisfaire au mieux les besoins. Ainsi, ce service s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants, qu'aux propriétaires bailleurs et même aux locataires ou futurs locataires.

Pour toutes vos questions liées à votre logement ou votre futur logement, contactez le Point Info Habitat au 07 55 59 31 65 ou rendez-vous à l'une des permanences à Panzoult, Richelieu ou Sainte-Maure-de-Touraine.

Plus de détails sur le site de de la CCTW : <https://www.cc-tv.fr/point-info-habitat/>.

\*Opérations programmées d'amélioration de l'habitat \*\*Agence Nationale de l'Habitat



### Témoignage de M. Dieu :

« J'ai pris contact avec le Point Info Habitat car je souhaite changer mon système de chauffage.

Le conseiller m'a réorienté vers l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC).



J'ai rencontré par la suite un technicien de l'ALEC.

Nous avons fait le point sur la performance énergétique de mon logement et sur les types de chauffage possibles.

Il m'a indiqué que je pouvais bénéficier d'une Prime grâce au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie. Il m'a également informé que les travaux que j'envisage sont éligibles au crédit d'impôt. Je suis satisfait, car je ne pensais pas avoir droit à quelque chose ».

## DES AIDES FINANCIERES ET TECHNIQUES POUR VOS TRAVAUX : « MIEUX CHEZ MOI »



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre et pour une durée de trois années, le territoire communautaire est couvert par l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat « Mieux chez Moi ».

Ce dispositif cible en priorité les propriétaires occupants sous condition de ressources souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique ou ayant besoin d'adapter leur logement à des difficultés de mobilité dues au vieillissement ou à un handicap. Un volet spécifique est prévu pour le traitement des logements dégradés à très dégradés.

Les aides de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne viennent compléter et renforcer celles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Ainsi, le cumul des subventions peut-être relativement conséquent.

C'est l'association Soliha qui est mandatée par la CCTW. Son rôle est d'accompagner les propriétaires porteurs de projets, de la définition du programme de travaux via un diagnostic en passant par le montage des dossiers de demande de subvention jusqu'à la vérification des travaux réalisés. La Communauté de communes a souhaité aller plus loin dans la démarche et mettre en place un outil innovant : une avance de fonds. Aussi, les bénéficiaires du programme « Mieux chez Moi » ne financent que leur reste à charge et non pas l'intégralité des travaux. Il s'agit d'une opération réfléchie pour répondre aux besoins du territoire avec un panel de prestations pratiques au service de la population.

Renseignements au Point Info Habitat au 07 55 59 31 65 ou lors des permanences.

### Témoignage de Mme DURAND, 78 ans :



« Comme j'avais des difficultés à faire ma toilette, à cause de la baignoire que je ne pouvais plus utiliser, mes enfants m'ont conseillé de prendre contact avec le Point Info Habitat pour faire faire remplacer par une douche. Le conseiller que j'ai eu au téléphone m'a expliqué qu'un technicien spécialisé de Soliha allait me proposer une solution technique pour adapter ma salle de bains et que je pourrai bénéficier d'une aide de l'ANAH et de ma caisse de retraite. Comme j'ai une petite retraite, c'est Soliha qui réglera les entreprises lorsque les travaux seront finis. Moi je ne réglerai que ce qui sera à ma charge. Je suis contente car cela fait un moment que j'y pensais. Ces aides sont vraiment très intéressantes, maintenant je peux envisager mes travaux ».

**RETOUR SUR L'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE :**

Sous un magnifique soleil, les rues de Pussigny se sont animées le samedi 8 septembre grâce au Théâtre de la Jeune Plume. Nous vous avons proposé une « Murder Party » suivie d'un apéritif participatif. Un délicieux moment pour les papilles et les esprits !



**FOCUS HAUTBOIS :**

**Nous souhaitons la bienvenue à Rachel Ruaux, nouvelle enseignante de hautbois à l'Ecole de Musique Intercommunale !**

**Qu'est-ce qui vous a donné envie de jouer du hautbois ?**

Cela faisait 1 an que j'étais sur liste d'attente pour faire du piano – comme beaucoup de personnes. La classe d'éveil musical proposait des « moments découvertes » où les élèves venaient jouer de leurs instruments. C'est là que j'ai entendu le hautbois pour la première fois. En rentrant chez moi, j'ai de suite dit à mes parents que je ne voulais plus faire de piano mais du hautbois, car le son était juste magnifique !



**Quelles personnalités, professeurs, artistes vous ont marqué ?**

Mon professeur, Jérôme Pétaïn. Il a été mon seul professeur de hautbois. Il me correspondait parfaitement. Même quand je vivais à Dijon pour mes études supérieures, je faisais d'ailleurs les allers-retours à Mâcon pour ne pas changer de professeur. Petite, il y avait une grande élève de hautbois qui me donnait toujours envie de continuer : je voulais être aussi forte qu'elle ! A chaque fois que j'entends quelqu'un jouer du hautbois dans un orchestre ou en musique de chambre, je suis toujours impressionnée par la beauté du son.

**Pourquoi en être venue à l'enseignement ?**

J'adore apprendre, mais j'aime encore plus transmettre ! Pendant mon cursus de hautbois, j'ai choisi « l'option pédagogique » qui me permettait d'avoir le statut de « répétiteur ». C'est-à-dire que je voyais les élèves de hautbois du conservatoire (ceux qui le souhaitaient) et je leur donnais un cours, une répétition encadrée. Dès que j'ai commencé cette option, j'ai adoré et donc j'ai voulu m'orienter davantage vers ce versant de la musique : la pédagogie.

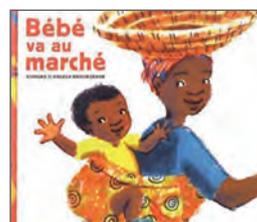
**ALBUMS COUPS DE CŒUR JEUNESSE**

Cette année le thème de l'Afrique sera à l'honneur pour les « Coups de Cœur », organisés par les 11 bibliothèques de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne, en partenariat avec le service culturel et le Conseil Départemental.

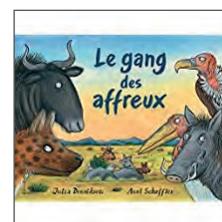
12 ouvrages que les élèves des écoles maternelles et primaires du territoire pourront découvrir tout au long de l'année avec les différentes bibliothèques.

Une journée festive le 6 avril 2019 au Centre Municipal de L'Île-Bouchard décernera le palmarès de cette nouvelle édition !

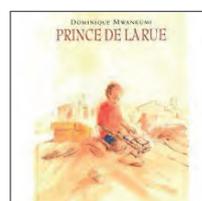
Un petit aperçu :



**Bébé va au marché**  
Angella  
Les éditions des éléphants



**Le gang des affreux**  
Julia Donaldson  
Gallimard Jeunesse



**Prince de la rue**  
Dominique Mwankumi  
École des loisirs



**Même les mangues ont des papiers**  
Yves Pinguilly  
Rue du Monde

## UNE ÉCHAPPÉE POUR INAUGURER LA SCÉNOGRAPHIE DE LA VOIE VERTE

Depuis la fin de l'été, les visiteurs peuvent profiter des outils scénographiques et numériques pour une traversée culturelle et digitale unique sur la voie verte Richelieu-Chinon.



Une halte à la station gastronomie

Les nombreux participants à l'échappée à vélo du 21 septembre ont ainsi pu découvrir les stations thématiques jalonnant le parcours et se divertir avec les jeux et scènes de réalité virtuelle accessibles par l'application numérique (téléchargeable sur [www.voie-verte-richelieu-chinon.fr](http://www.voie-verte-richelieu-chinon.fr)). Le concours du plus beau selfie avec les géants de Rabelais a rencontré un vif succès et a permis à un participant venu de Vierzon de remporter un vélo électrique mis en jeu par la Région Centre Val de Loire.



Le selfie gagnant

Retrouvez tous les selfies pris lors de l'échappée du 21 septembre sur le site [www.voie-verte-richelieu-chinon.fr](http://www.voie-verte-richelieu-chinon.fr)

## INFO TAXE DE SÉJOUR

Chaque vacancier qui séjourne sur notre territoire s'acquitte d'une taxe de séjour. Ce sont les hébergeurs touristiques qui la récoltent puis la reversent à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV). Le tarif diffère selon le classement de l'hébergement (nombre d'étoiles).

Il est revu chaque année par la communauté de communes.

### ➤ À quoi est-elle utilisée ?

Le produit de la taxe permet le financement des projets de développement touristiques et contribue indirectement à subventionner l'office de tourisme Azay Chinon Val de Loire. L'office fusionné, nouvellement créé, réunit les antennes de Chinon, Azay-le-Rideau, Montbazou et de Sainte-Maure-de-Touraine, l'Île-Bouchard et Richelieu de notre territoire.

### ➤ Vous êtes hébergeur ?

Vous devez enregistrer votre hébergement auprès de la mairie. Vous êtes ensuite tenus par la loi de récolter la taxe de séjour. Si ce n'est déjà fait, manifestez vous auprès de nos services qui vous indiqueront la marche à suivre.

Pour 2019, les tarifs sont les mêmes qu'actuellement pour tous les hébergements classés, soit de 0,22 € à 1,40 €/pers/nuitée selon la catégorie. Pour les hébergements non classés ou en cours de classement en revanche, la loi de finances rectificative de 2017 a apporté des modifications profondes : le tarif jusque-là appliqué de 0,60 €/pers/nuitée disparaît et est remplacé par un taux appliqué sur le montant moyen de la nuitée.

- Tarifs et informations disponibles sur le site <https://tvv.taxesejour.fr/>



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, les réservations effectuées sur les plateformes type AirBnB sont elles aussi soumises à la taxe de séjour. AirBnB récolte donc la taxe de séjour qu'elle reverse ensuite à la collectivité. À noter que le montant récolté par la plateforme est identique quel que soit l'hébergement (0,60 €/pers/nuitée), charge ensuite à l'hébergeur de faire payer aux vacanciers le complément de taxe.